



AGPV

ASSOCIATION  
GENERALE DE LA  
PRODUCTION  
VITICOLE



..... COMMUNIQUÉ .....

## CONTENTIEUX AIRBUS AMERTUME DE LA FILIÈRE DES VINS ET SPIRITUEUX : 14 MOIS DE SANCTIONS ET AUCUNE RÉPONSE...

**Paris, le 14 janvier 2021.** - Les Ministres Bruno Le Maire, Julien Denormandie et Franck Riester ont reçu hier les représentants de la filière des vins et spiritueux, comme ils s'y étaient engagés la semaine dernière.

En dépit des travaux conduits depuis une semaine, le résultat des échanges est plus que décevant :

- En réponse aux sanctions américaines par les mesures liées à la crise sanitaire, les Ministres se sont cantonnés aux mesures générales déjà existantes liées à la crise sanitaire. Ils sont même revenus sur les annonces, très insuffisantes, faites la semaine passée ;
- Ils ont évoqué différentes pistes de travail mais sans répondre aux besoins, déjà exprimés, des entreprises qui ont besoin de réduire leur endettement, particulièrement face à une baisse de leur activité et de leur résultat du fait des sanctions américaines ;
- Il a également été fait état d'un courrier adressé par la France à la Commission européenne, pour que celle-ci se saisisse enfin de ce sujet et apporte des solutions.

Si les travaux doivent se poursuivre rapidement, aucune date n'a été fixée à ce stade.

S'exprimant au nom de l'ensemble des organisations de la filière des vins et spiritueux, Jérôme Despey, Président du Conseil Spécialisé de France AgriMer, et César Giron, Président de la FEVS, ont fait part « *de la déception immense et du sentiment d'abandon total de la filière* » devant l'absence de réponse aux difficultés rencontrées par les entreprises suite aux sanctions américaines prises dans le cadre du contentieux. « *La situation que nous connaissons est le résultat de choix de l'Etat depuis plusieurs années. Face à cette situation, nous constatons l'incapacité de nos interlocuteurs de répondre concrètement aux questions posées* » ont déclaré Jérôme Despey et César Giron. « *Ces attermoissements ne font qu'accroître la fragilité de toutes les entreprises du secteur, fragilité accentuée depuis mars dernier par la crise du Covid-19* ».

Si les travaux doivent se poursuivre au niveau national et communautaire pour tenter de trouver des réponses adaptées, Jérôme Despey et César Giron ont souligné que c'est d'abord un enjeu de volonté politique.

Si celle-ci ne se traduit pas par des réponses immédiates, à la hauteur des pertes de 1 milliard d'euros supportées par les entreprises exportatrices et, au-delà, l'ensemble des acteurs de la filière des vins et spiritueux, c'est au plus haut niveau de l'Etat qu'il faut que ces décisions soient enfin prises pour résoudre ce conflit étranger à la filière.

(\*) Association Générale de la Production Viticole (CNAOC, CNIGP, Vignerons indépendants de France, Vignerons coopérateurs de France, FNSEA, JA)  
Comité National des Interprofessions Vin  
Fédération des Exportateurs de Vins et Spiritueux de France  
Union des Maisons et Marques de Vin